



PROJET PÉDAGOGIQUE ACCUEIL PÉRISCOLAIRE CROCKYLOU



Sommaire

PRÉSENTATION DU CONTEXTE TERRITORIAL	4
LE PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE	5
Les objectifs éducatifs de MONTMOROT	5
La collaboration des acteurs	6
L'ENVIRONNEMENT DE LA STRUCTURE	7
Le territoire	7
La localisation	8
Les partenaires	8
PROJET ÉDUCATIF DE LA FÉDÉRATION	09
LA FÉDÉRATION LÉO LAGRANGE : QUI SOMMES-NOUS ?	11
NOTRE PLAIDOYER ENFANCE	12
NOS ENGAGEMENTS ÉDUCATIFS	13
Un accueil inclusif	16
La participation des mineurs	17
Le respect du cadre de vie en société	17
Le développement des compétences psychosociales	18
FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE	19
LE CADRE DE L'ACCUEIL	20
Les partenaires	20
Les horaires d'accueil	21
LES MODALITÉS D'ACCUEIL	21
Les espaces d'accueil	21
Les modalités d'inscriptions	22
La tarification	23
Les modalités de restauration	24
Les journées types	24
LE CADRE DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉQUIPE	27
LES RELATIONS EXTERNES	28
LE QUOTIDIEN AVEC LES FAMILLES	29
LE LIEN AVEC LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE	30
LE CADRE LÉGAL	32
ÉVALUATION	33
ANNEXES & RESSOURCES	36



INTRODUCTION

La commune de MONTMOROT a confié la gestion du périscolaire lundi mardi jeudi vendredi et du mercredi à l'association Léo Lagrange Animation (LLA) depuis Le 1^{er} janvier 2025.

La ville de MONTMOROT mène une politique éducative volontariste pour laquelle Léo Lagrange Animation déploie des actions éducatives dans le cadre d'un marché public renouvelable tous les 3 ans.

Ce projet pédagogique est spécifique aux accueils périscolaires des écoles maternelles et élémentaires de la commune. Le projet pédagogique de Léo Lagrange Animation répond au Projet Éducatif de Territoire (PEDT) pour **favoriser l'épanouissement de tous les enfants**.

Les équipes interviennent dans la commune uniquement.

Cela concerne :

- L'accueil périscolaire du matin pour les 3-11 ans à Crockylou
- L'accueil périscolaire du soir pour les 3-11 ans à Crockylou
- Le temps d'accueil méridien pour les 3-11 ans à Crockylou
- L'accueil de loisirs des mercredis pour les 3-11 ans à Crockylou

Le **projet pédagogique** décline l'articulation concertée des modalités de mise en œuvre du PEDT de la commune et du projet éducatif de la Fédération Léo Lagrange (cf. partie annexes et ressources). Il fixe les objectifs pour chacun des axes éducatifs travaillés. C'est un document obligatoire, élaboré par la direction de l'accueil de loisirs périscolaire en concertation avec l'équipe d'animation.

Le **projet d'animation**, quant à lui, complète le projet pédagogique. Il détaille les actions à organiser pour atteindre les objectifs fixés. Il élabore les modalités d'évaluation.



PARTIE 1

PRÉSENTATION DU CONTEXTE TERRITORIAL



LE PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE

LES OBJECTIFS ÉDUCATIFS DE MONTMOROT

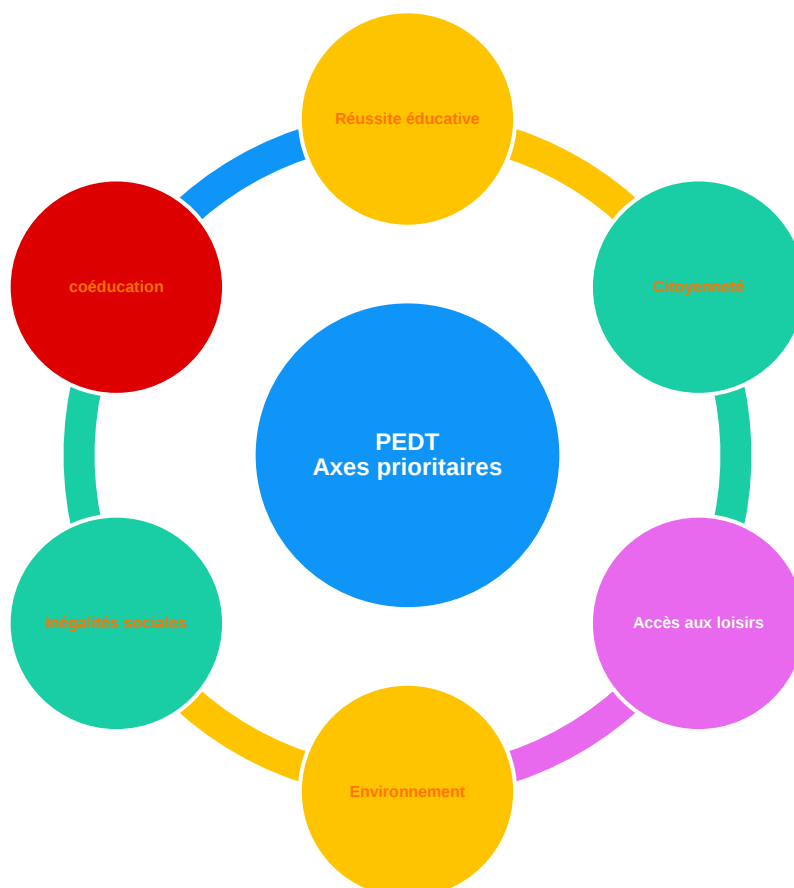
Le Projet Éducatif De Territoire (PEDT) constitue un cadre de référence commun à l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire. L'équipe de l'accueil de loisirs tient une place active dans cet outil de collaboration locale, pour assurer une bonne articulation entre les différents temps de vie de l'enfant.

La place accordée aux partenaires dans le PEDT est essentielle :

- Elle garantit la diversité des approches pédagogiques et des ressources disponibles.
- Elle permet une meilleure prise en compte des réalités locales et des besoins spécifiques des familles.
- Elle favorise une dynamique de réseau, source de cohérence et d'innovation éducative.

En travaillant en partenariat, nous contribuons collectivement à un **environnement éducatif riche, cohérent et inclusif**, au service de l'épanouissement de chaque enfant.

Pour la commune de MONTMOROT, mobiliser toutes les ressources du territoire afin de garantir la continuité éducative entre les temps de l'enfant et du jeune. C'est aussi favoriser les échanges entre les acteurs tout en respectant leur domaine de compétence. Et enfin, contribuer à la réussite éducative et à la lutte contre les inégalités sociales ou d'accès aux loisirs.





LA COLLABORATION DES ACTEURS

L'accueil de loisirs périscolaire contribue à la dynamique éducative de proximité.

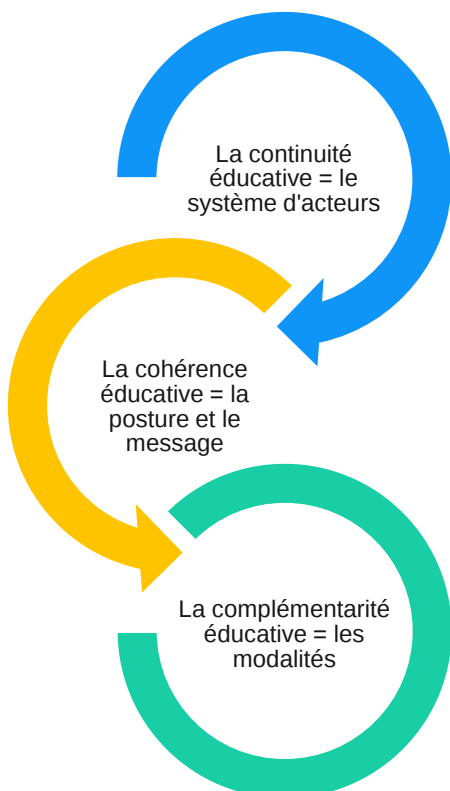
La coordination des acteurs et des projets éducatifs, au niveau local, assure une réponse cohérente en termes de prévention et d'attention aux besoins éducatifs des enfants : autonomie, sécurité affective et physique, etc.

C'est une « chaîne éducative » dans laquelle chaque acteur est un maillon qui tente d'apporter à l'enfant une réponse, et qui reconnaît l'interdépendance et la spécificité de chacun pour bâtir une réelle complémentarité, et créer ainsi une continuité éducative cohérente.

Pour exemple, coordonner un système d'acteurs pour un service public d'éducation efficace, c'est :

- Adopter une logique d'éducation partagée, dépassant les cloisonnements entre Éducation Nationale et accueil périscolaire.
- Travailler une approche globale de l'enfant.
- Mobiliser l'ensemble des partenaires.

Un triptyque essentiel : complémentarité / continuité / cohérence éducative



L'enfant est « un ». L'articulation, dans une approche globale de l'enfant, des actions de tous ceux qui en ont la charge (familles, collectivités, équipes éducatives et enseignantes, accueil périscolaire, associations, etc.) lui apporte une cohérence sécurisante, ancrée dans son territoire. Les valeurs communes de justice sociale, d'émancipation, de transition écologique et d'égalité sont l'ossature de ces actions. Cette organisation favorise la mobilisation et l'optimisation des ressources environnantes pour une meilleure réponse aux besoins spécifiques des enfants.



L'ENVIRONNEMENT DE LA STRUCTURE

LE TERRITOIRE

MONTMOROT est une ville à la campagne. Commune à la fois rurale et urbaine de 3500 habitants. La commune s'étend sur 12 km², elle fait partie de ECLA (Espace Communautaire Lons Agglomération).

Sa localisation en fait une commune très attractive notamment pour :

- Son dynamisme avec des aménagements urbains pour améliorer les zones commerciales sans créer de nouvelles et protéger ainsi les zones agricoles et naturelles
- Son accessibilité par sa proximité avec Lons Le saur en disposant de dessertes importantes de réseau routier.
- Son cadre de vie avec de nombreux espaces verts (champs, terres agricoles et des forêts)

La ville bénéficie de services, ainsi que de nombreux équipements répondant à une logique d'ouverture et de proximité :

- Équipements scolaires : Ecole maternelle, école élémentaire Simone VEIL et lycée agricole Edgar FAURE
- Équipements sportifs ou de loisirs : Centre Sportif des Crochères, terrain de tennis, pumtrack, terrain de football, terrain de pétanque et un square.
- Équipements culturels : Médiathèque et trois salles polyvalentes
- Équipements sociaux et de santé : un EHPAD, un centre d'hébergement d'urgence et d'accompagnement « l'Escale ».

Les associations ont aussi une place importante au sein de la commune, leurs activités sont diverses et variées :

LOISIRS	EDUCATIFS	SPORTIFS	SOLIDARITE
Le comité des fêtes	L'association des parents d'élève les catharuskids	Club de judo	Kéta kéti avenir
Le club moto		Club de danse	S'unicel
La société de chasse		Club de gymnastique	Au fil des âges
L'amicale des sapeurs-pompiers		Club de basketball	
		Club de football	



LA LOCALISATION

L'accueil de loisirs se situe au sein des locaux misent à la disposition par la commune à :

8 rue du stade, 39570 MONTMOROT

Téléphone : 08 84 86 21 12

Courriel : alsh.crockylou@leolgarngge.org

Site internet : www.enfance-jeunesse-montmorot.org

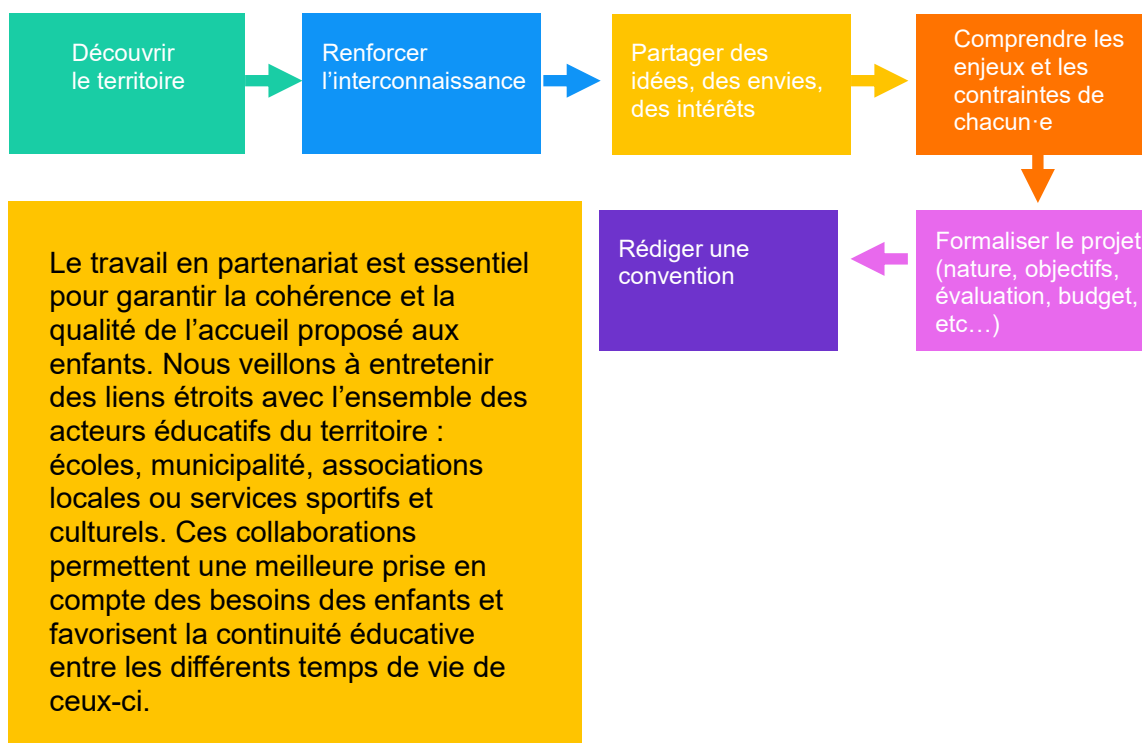
Nous sommes donc à proximité de l'école maternelle, de l'école Simone VEIL, de la médiathèque, du centre sportif et de la mairie.



La centralisation des équipements administratifs, scolaires, sportifs, culturels, santé et de loisirs fait de MONTMOROT une ville appréciée de ses habitants par une proximité de ses services.

LES PARTENAIRES

Le partenariat est une situation volontaire dans laquelle des organisations indépendantes coordonnent, voire mutualisent, leurs compétences et ressources au service d'un projet commun. L'accueil de loisirs va utiliser le partenariat comme un indispensable levier territorial. La confiance réciproque entre les acteurs éducatifs, fondée sur l'écoute, le respect mutuel et la coopération, favorise la communication entre eux, bâtissant ainsi la coéducation. **L'équipe suit les différentes étapes d'un partenariat en fonction des projets développés.**



Les partenaires déjà identifiés et les partenariats existants ou à développer :

NOM	Partenariats existants	Partenariats à développer
MAIRIE	Mise à disposition des locaux, entretien et mise aux normes. Suivi des recettes et des paiements	
ECLA	Mise à disposition de deux ATSEM et d'un gymnase	
CAF	Demande de subvention et contrôle de budget	
SDJES 39 ET SDJES 75	Règlementation, TAM et protocole sanitaire	
TRESOR PUBLIC	Suivi des recettes	
PMI	Protection de l'enfance des - 6 ans	
LEO LAGRANGE ANIMATION	Contrat, service paie, suivi de budget, facturation, formation, assurance et conseil.	



PARTIE 2

PROJET ÉDUCATIF DE LA FÉDÉRATION



LA FÉDÉRATION LÉO LAGRANGE : QUI SOMMES-NOUS ?

Reconnue d'utilité publique, la Fédération Léo Lagrange est une association laïque d'éducation populaire créée en 1950 en hommage à l'œuvre de Léo Lagrange, ministre sous le Front populaire de 1936, précurseur d'une vision du temps libre comme émancipateur, porteur de dignité et de joie.

Une mission : ouvrons tous les possibles

Depuis 75 ans, les bénévoles, volontaires, adhérent.es et salarié.es du mouvement Léo Lagrange sont liés par cette intention commune : celle d'ouvrir tous les possibles à chacune et chacun, quelle que soit sa situation de naissance et son parcours.

Ensemble, nous poursuivons l'objectif de contribuer à l'émancipation individuelle et collective, d'agir pour l'égalité des chances, à tous les âges de la vie et de contribuer à la cohésion sociale. Nos valeurs se retrouvent dans notre manifeste « Nous demain : pour un avenir durable et partagé. »

Un moyen d'action : l'éducation populaire

À travers des pédagogies de participation active qui permettent de se réaliser, de s'épanouir autrement, par l'interaction collective, dans un cadre de jeu, de loisir ou de formation, l'éducation populaire (ou non formelle) propose autant d'espaces générateurs de confiance et de destin commun.

Un mouvement associatif

Aujourd'hui, la Fédération Léo Lagrange fédère des milliers de femmes et d'hommes unis dans cet engagement, en tant que bénévoles associatifs ou professionnels de métiers essentiels. Deux dimensions structurent ainsi son organisation :

- Un réseau de 345 associations locales affiliées Léo Lagrange, fortement implantées sur leurs territoires, elles font le choix d'adhérer à notre projet tout en restant autonomes et proposent au quotidien aux adhérentes et adhérents Léo Lagrange des activités sportives, culturelles, de convivialité et d'insertion.
- Une unité économique et sociale composée d'associations professionnelles qui, en lien avec 500 collectivités partenaires – régions, communes, communautés de communes sur l'ensemble du territoire – accompagnent la mise en œuvre de politiques éducatives, socioculturelles et de formation-insertion au service de tous les publics : jeunes enfants, enfants, jeunes, parents, adultes et seniors.

La Fédération Léo Lagrange dispose également d'un **projet stratégique 2024-2030**. Aboutissement d'une démarche d'innovation collaborative, il fixe une feuille de route pour guider l'action quotidienne des équipes bénévoles et professionnelles et éclairer nos communautés sur les orientations prises pour répondre aux défis et enjeux nouveaux d'un monde complexe.

En mettant l'accent sur quatre axes largement interdépendants (notre indépendance, notre expertise, les synergies territoriales et la structuration et la maîtrise de notre développement), ce projet stratégique nous permet de consolider et de clarifier, à travers des objectifs concrets, notre parole, notre projet éducatif au service des publics et des territoires. La traduction la plus concrète de ce projet est l'évolution de notre organisation qui a donné naissance, le 1er janvier 2025, à **trois nouvelles associations structurées en métiers** : Léo Lagrange Petite enfance, Léo Lagrange Animation et Léo Lagrange Formation.

NOS AGRÉMENTS

8 JANVIER 1958

Reconnaissance s'utilité publique

1^{er} MARS 1994

Déclaration organisme prestataire de formation

10 JANVIER 2023

Immatriculation au registre des opérateurs de voyages et de séjours

4 JUILLET 2024

Agrément « association éducative complémentaire de l'enseignement public »

4 JUILLET 2024

Agrément « Entreprise solidaire d'utilité sociale »

17 JUILLET 2024

Agrément « Jeunesse Éducation Populaire »

29 AOÛT 2024

Agrément « Engagement de service civique »

18 DÉCEMBRE 2024

Agrément « Sport » de l'association Union nationale sportive Léo Lagrange (UNSL)

31 JANVIER 2025

Habilitation « BAFA/BAFD »



NOTRE PLAIDOYER ENFANCE

Pour Léo Lagrange Animation, l'accueil périscolaire est un temps éducatif en soi, complémentaire du temps passé en classe, essentiel à la continuité du parcours scolaire de l'enfant. La journée dans l'école est ici pensée comme apprentissage partagé, en lien avec l'ensemble de la communauté éducative et les ressources du territoire.

L'accueil périscolaire incarne ainsi le lien vivant entre éducation populaire et Éducation Nationale, dans une logique d'alliance éducative.

Les temps périscolaires (matin, midi, soir) occupent une place significative dans la vie quotidienne des enfants. Ils favorisent l'apprentissage de la sociabilité, le développement de l'autonomie et du libre choix. Ils facilitent de la sorte l'accès aux loisirs éducatifs et contribuent à l'accompagnement à la scolarité.

Ils sont, surtout, des moments de transition essentiels dans la journée de l'enfant. Véritables passages entre la famille et la classe, ils concrétisent l'un des premiers pas entre les apprentissages formels et informels, entre individualité et vie en groupe.

- Pour que l'enfant puisse apprendre, grandir et s'épanouir, il a besoin de se recentrer, de souffler, d'exister pour lui-même autant que dans le groupe, d'équilibrer les temps d'acquisition des savoirs et les temps pour soi.
- L'enfant est acteur de son parcours : il évolue dans un cadre balisé mais ouvert, où il peut exprimer son potentiel, développer son autonomie, prendre part à la vie collective, et s'approprier son environnement.
- L'accueil périscolaire devient ainsi un lieu d'apprentissage informel, propice à l'émergence de compétences sociales, émotionnelles et citoyennes. Ces temps offrent un territoire et un temps de jeu, d'interactions, et de socialisation, où l'enfant apprend à se confronter aux autres, à coopérer, à résoudre des conflits, et à mieux « faire ensemble » en grandissant.

C'est donc l'esprit que Léo Lagrange Animation inscrit dans son action, en lien étroit avec les familles, les équipes éducatives, et les partenaires éducatifs du territoire. Cette coéducation partagée à l'échelle locale repose sur trois principes essentiels de coéducation :

- Assurer la continuité entre les différents temps de vie de l'enfant,
- Compléter les apports de chacun des acteurs éducatifs,
- Garantir la cohérence des repères donnés aux enfants.

Cette coéducation participe d'un projet commun et prend corps dans la collaboration entre, équipes enseignantes, animateur·rices, ATSEM, agents de restauration et de la collectivité, partenaires associatifs et institutionnels du territoire.

Ainsi, l'accueil périscolaire porté par Léo Lagrange Animation est très loin d'une simple fonction de garde : c'est un dispositif éducatif à part entière, pensé, animé et évalué collectivement. Il prend part à la construction d'une société plus juste et plus solidaire, en préparant chaque enfant, non seulement à réussir sa scolarité, mais surtout à trouver sa place dans la société, comme citoyen émancipé, autonome et engagé.



NOS ENGAGEMENTS ÉDUCATIFS

Le « **Projet éducatif, spécial enfance** » permet à l'équipe d'animation de bénéficier d'un repère pour activer les trois leviers d'interventions qui facilitent l'accès, pour les enfants à des loisirs émancipateurs :

- Des démarches éducatives démocratiques
- Des projets ludo-éducatifs innovants et évalués
- Des activités sportives et physiques « génératrices » de citoyenneté



Plus particulièrement, **l'équipe de l'accueil de loisirs périscolaire** :

- Met en place des activités ludo-éducatives pour développer les compétences psychosociales et émotionnelles des enfants.
- Met en place des projets et des programmes pédagogiques loin des sollicitations consuméristes
- Implique les enfants sur la vie de l'accueil de loisirs
- Valorise chaque enfant sur son temps de loisirs et de vie quotidienne
- Favorise la vie en collectivité
- Permet à l'enfant de découvrir ses compétences par la pratique d'activités physiques, sportives et culturelles.
- S'appuie sur des partenaires locaux pour une plus-value éducative



Faire de l'accueil de loisirs un lieu de solidarité

- **Adopter un mode de vie plus responsable et durable.** C'est consommer moins d'eau, recycler les déchets, lutter contre le gaspillage alimentaire, privilégier des circuits courts, privilégier les éléments de la recyclerie pour les activités manuelles, s'appuyer sur l'espace cuisine pour sensibiliser les enfants au gaspillage alimentaire et c'est généralement les sensibiliser à l'EEDD.

- **S'impliquer dans la vie de son territoire.**

Monter un projet de solidarité, impliquer les familles, participer à la vie locale (entretien jardin école, organiser une animation, être acteur de la vie locale)

- **Faire un don pour soutenir une cause ou une association**

- **Participer à des campagnes d'opinion** (enquête de satisfaction, boîte à idées)

- **Développer le lien social**

Instaurer l'entraide des grands en faveur des petits, promouvoir des activités collectives vecteurs de socialisation, décroisonner les espaces sur le lieu de vie

Faire de l'accueil de loisirs un laboratoire de découverte de nouvelles activités

- **S'appuyer sur la mise en place de projet d'animation** pour impliquer durablement les enfants

- **S'appuyer sur les compétences de chacun** pour favoriser l'échange de pratique

- **Proposer des animations innovantes**

- **S'appuyer sur des partenaires éducatifs locaux ou extérieurs** pour apporter un savoir-faire

Faire de l'accueil de loisirs un espace d'expression visant à l'épanouissement de l'enfant

- **Encourager l'autonomie** en mettant en place des règles de vie avec les enfants, en mettant en avant ce que l'on peut faire.

- **Favoriser et encourager la prise d'initiative** en accompagnant les enfants à la mise en place d'activités et à la vie quotidienne sans faire à leur place.

- **Créer des temps d'échanges en utilisant les « coins papote »** notamment sur les temps calmes

- **Diversifier les animations pour éveiller la curiosité des enfants**

- **Proposer des actions collectives fédératrices où l'esprit de groupe est mis en valeur** en favorisant la coopération au lieu de la compétition



DES CARACTERISTIQUES PAR TRANCHE D'ÂGE

L'accueil de loisirs périscolaire est ouvert à tous les enfants âgés de 3 à 11 ans. En ce sens, nous répondons aux besoins et aux attentes de différentes tranches d'âge dont voici les principales caractéristiques :

BESOINS	3-6 ans	6-9 ans	9-11 ans
Sécurité physique	Environnement stable et sécurisé ; routines rassurantes ; soins adaptés	Repères clairs (temps, espace, règles) ; encadrement bienveillant	Compréhension des règles de sécurité ; responsabilisation progressive
Sécurité affective	Présence affective constante ; attachement sécurisant ; câlins, écoute	Reconnaissance émotionnelle ; encouragements ; confiance dans les adultes	Estime de soi ; confiance mutuelle ; respect de l'intimité
Accueil des émotions	Nommer les émotions ; être rassuré ; droit de pleurer et de se réjouir	Apprendre à gérer la frustration ; exprimer verbalement ses ressentis	Affiner la régulation émotionnelle ; prise de recul ; empathie envers autrui
Émancipation / autonomie	Choix simples (habits, jeux) ; participer à des gestes du quotidien	Prise d'initiatives ; apprendre à résoudre des petits problèmes seul	Capacité à s'organiser ; autonomie scolaire et personnelle croissante
Sociabilisation	Jeux parallèles puis coopératifs ; interactions guidées ; règles simples	Développement du sens de la justice ; besoin d'amitiés ; jeux en groupe	Construction de l'identité sociale ; appartenance à un groupe ; entraide
Développement intellectuel	Expérimentation par le jeu ; imagination ; curiosité soutenue	Développement de la logique ; apprentissages scolaires de base	Raisonnement plus abstrait ; esprit critique ; structuration des connaissances
Communication / langage	Acquisition du langage oral ; vocabulaire riche par les échanges	Enrichissement du lexique ; lecture/écriture ; structuration du discours	Maîtrise du langage écrit et oral ; argumentation ; expression nuancée
Activité physique / motricité	Besoin de mouvement ; jeux moteurs variés ; développement de la coordination	Activités sportives organisées ; motricité fine (écriture, dessin)	Sports plus techniques ; contrôle corporel affiné ; endurance physique accrue
Créativité / expression	Jeux symboliques ; dessin libre ; chant, danse	Activités artistiques dirigées ; narration d'histoires ; construction	Création plus complexe ; développement d'un style personnel ; expression artistique plus élaborée
Appartenance / reconnaissance	Se sentir aimé et accepté ; valorisation des efforts	Besoin de se sentir utile et intégré ; reconnaissance de ses compétences	Recherche de sens ; affirmation de soi dans le collectif ; valorisation sociale

La liste des données ci-dessus, non exhaustive, sert de base à la construction de notre projet pédagogique, en veillant aussi aux besoins identifiés comme spécifiques au territoire.



Nous organisons un projet d'accueil pour chaque tranche d'âge selon les principes suivants :

- Accueillir l'enfant et sa famille
- Tenir compte des besoins psychologiques et psychoaffectifs des enfants
- Construire des repères et penser les transitions de la journée
- Proposer des projets concrets d'activités (en s'appuyant sur des outils adaptés)
- Maintenir un travail collaboratif avec les différents acteurs éducatifs

Nous attachons **une attention toute particulière aux enfants âgés de moins de 6 ans**. Notre rôle est de les aider à grandir sereinement en consolidant les bases sur lesquelles vont se construire les futurs apprentissages : maîtrise du langage et début de la socialisation par la découverte de soi et des autres. A un âge où l'imaginaire occupe encore une grande place dans le quotidien des jeunes enfants, nous prendrons soin de nourrir cette curiosité qui les amène à s'intéresser petit à petit au monde qui les entoure.

UN ACCUEIL INCLUSIF

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs périscolaire est construit de façon à **pouvoir accueillir, dans la mesure du possible, l'ensemble des enfants à besoin particuliers et notamment les enfants en situation de handicap**.

En effet il s'agit de :

- Respecter le cadre légal, en particulier la loi de février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap,
- Affirmer que tous les enfants, y compris ceux en situation de handicap ou à besoins éducatifs particuliers, sont concernés par les objectifs du projet éducatif et du PEDT dans son ensemble et ont accès aux loisirs et projets proposés,
- Organiser l'information et la formation des équipes pour favoriser une réflexion collective pour l'accueil des enfants.

Ainsi, à l'accueil de loisirs nous organisons l'accueil selon le processus suivant :

ETAPES	
1. DIAGNOSTIC	▪ Identification du/des besoin(s) ▪ Rencontre avec la famille ▪ Phase d'observation lors d'un temps d'accueil ▪ Copie de la notification MDPH si l'enfant est concerné
2. INSTRUCTION	▪ Réflexion en équipe et avec la famille sur le projet de protocole d'accueil ▪ Définition des objectifs pédagogiques ▪ Proposition des moyens de mise en œuvre : visite des locaux, sensibilisation des équipes, aménagement des locaux, achat de matériel spécifique, etc.
3. DECISION	▪ Validation des moyens humains (formation, renfort, partenariat associatif, etc.) ▪ Validation du matériel nécessaire
4. MISE EN ŒUVRE	▪ Adaptation des consignes ou de la nature des productions visées dans le cadre des activités de loisirs. ▪ Organisation du lien avec les autres personnels intervenant dans la journée (ex : lors du temps du repas) ▪ Définition des besoins précis en termes de manipulation d'objets, de gestion du matériel, de déplacements, etc. ▪ Communication avec l'ensemble des enfants : temps de paroles, sensibilisation, partage de savoirs faire entre pairs, etc.
5. ÉVALUATION	▪ Pour permettre l'évolution du protocole d'accueil selon les observations et retours des équipes et partenaires

Pour toute question concernant l'accueil d'un enfant à besoins particuliers ou en situation de handicap, merci de solliciter la direction de l'accueil de loisirs.



LA PARTICIPATION DES MINEURS

La participation des enfants constitue un pilier central du projet pédagogique. Chaque enfant est un acteur à part entière de la vie quotidienne au sein de l'accueil de loisirs. Les enfants sont encouragés à exercer leur citoyenneté et cela se traduit de la manière suivante

- **Sur le fond**, cela implique la prise en compte de leurs idées, envies et besoins lors de la construction des projets d'activités. Les enfants sont régulièrement sollicités pour exprimer leurs attentes, que ce soit à travers des temps de parole formalisés, conseil d'enfants, boîte à idées, tableau d'expression ou lors de moments plus informels d'échange avec l'équipe d'animation.
- **Sur la forme**, nous veillons à créer un environnement propice à la libre expression, où la parole de tous est écoutée et valorisée. L'équipe d'animation adopte une posture, favorisant l'écoute active et l'émergence de propositions venant directement des enfants. Nous encourageons leur implication dans le choix et la mise en œuvre des activités, pour les responsabiliser et leur donner goût au « faire ensemble ».

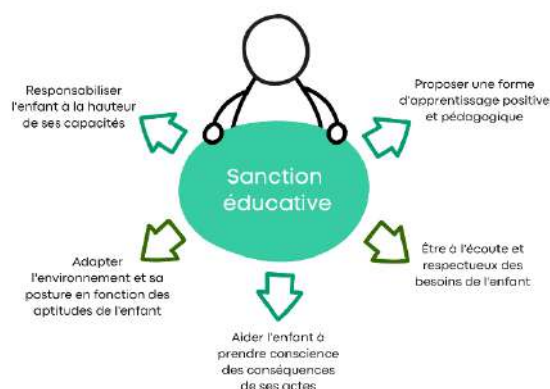
LE RESPECT DU CADRE DE VIE EN SOCIÉTÉ

Afin d'assurer le bon déroulement des temps d'accueil tout en apportant des repères qui favoriseront la cohésion de groupe, l'équipe d'animation veille à :

- Instaurer avec les enfants des règles communes impliquant des droits et des devoirs
- Mettre en place des rituels de début et de fin des activités formelles ou informelles pour favoriser le débat
- Proposer un programme adapté et varié tout en laissant une liberté de choix
- Faire participer les enfants à l'élaboration des projets et des activités
- Permettre aux enfants de participer aux activités sur la libre adhésion
- Laisser de la place à la prise d'initiatives et adapter les responsabilités
- Assurer une continuité éducative au fil des âges et entre les thématiques abordées
- Faciliter les transitions en favorisant les temps d'échanges avec les enfants et les familles

Nous apportons **une attention toute particulière à la co-construction et au respect des règles en collectivité** qui servent à poser un cadre bienveillant et des limites aux enfants.

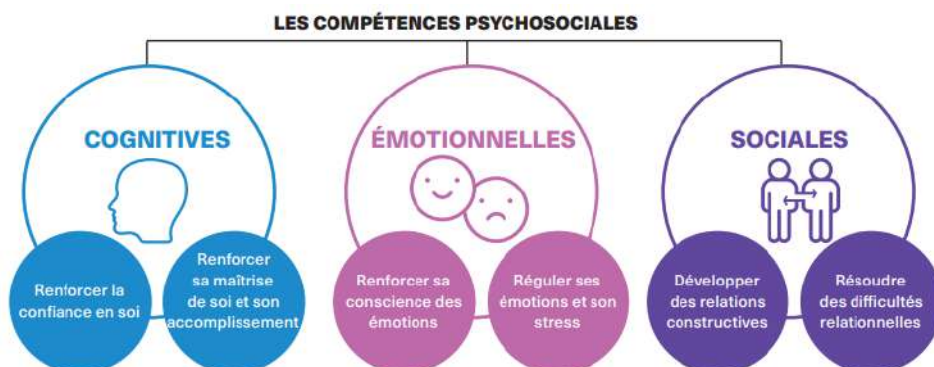
Pour cela, nous travaillons autour de la **notion de sanction éducative et non pas de punition**, car celle-ci aide l'enfant à assumer ses responsabilités et à grandir sereinement.





LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES

Le développement des compétences psychosociales (CPS) constitue un levier essentiel pour permettre à chaque individu, et particulièrement à l'enfant, de mieux se connaître, mieux vivre avec les autres et faire des choix éclairés.



Dans le champ de l'éducation populaire, qui s'inscrit dans l'éducation non formelle, les actions éducatives favorisent concrètement l'acquisition de ces compétences au travers de situations vécues, de l'engagement, de la coopération et de l'expérimentation. Les espaces d'animation, souvent souples et centrés sur l'individu dans un collectif, permettent à chacun d'**apprendre autrement, en mobilisant l'expérience, la réflexion collective et la créativité.**

L'éducation populaire agit ainsi en complémentarité de :

- L'éducation formelle (l'école), qui transmet des savoirs structurés et évalués.
- L'éducation informelle, qui se construit de manière diffuse dans les interactions quotidiennes (famille, pairs, médias, etc.).

L'articulation entre ces trois formes d'éducation est essentielle :

- L'éducation formelle donne des repères et des connaissances
- L'éducation informelle façonne les comportements au quotidien et donne des codes.
- L'éducation non formelle (au cœur de l'éducation populaire) offre un espace de liberté, de participation active et de construction de soi.

En intégrant le développement des CPS dans nos pratiques pédagogiques, nous contribuons au sein de l'accueil de loisirs à former des citoyens conscients, autonomes, critiques et solidaires, capables de faire face aux défis personnels et collectifs.

C'est un enjeu profondément éducatif, social et démocratique.



PARTIE 3

FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE



LE CADRE DE L'ACCUEIL

Tous les enfants fréquentant l'école maternelle où l'école élémentaire Simone VEIL peuvent être accueillis à l'accueil de loisirs périscolaire, les jours scolaires.

Le mercredi, tous les enfants, quelle que soit leur école de rattachement, peuvent être accueillis.

LES CAPACITÉS D'ACCUEIL

La capacité des locaux de l'accueil de loisirs est de 156 enfants au maximum lors des temps périscolaires. La direction de l'accueil de loisirs doit, quant à elle, respecter les taux d'encadrement réglementaires lorsque l'accueil est déclaré auprès de la SDJES :

Type d'accueil	Durée	Encadrement - de 6 ans	Encadrement + de 6 ans
Périscolaire	≤ 5 heures	1 pour 10 mineurs de - de 6 ans	1 pour 14 mineurs de + de 6 ans
	> 5 heures	1 pour 8 mineurs de - de 6 ans	1 pour 12 mineurs de + de 6 ans
Périscolaire dans le cadre d'un PEDT (avec ou sans plan mercredi)	≤ 5 heures	1 pour 14 mineurs de - de 6 ans	1 pour 18 mineurs de + de 6 ans
	> 5 heures	1 pour 10 mineurs de - de 6 ans	1 pour 14 mineurs de + de 6 ans

- Les accueils périscolaires de plus de 5h sont de fait des mercredis.
- Au moins 50 % de diplômés BAFA ou équivalents, maximum 20 % sans formation À noter : le nombre de stagiaires pratiques varie en fonction de ces 2 impératifs.



LES HORAIRES D'ACCUEIL

Les horaires de l'accueil périscolaire sont les suivants :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI SANS ÉCOLE	JEUDI	VENDREDI
MATIN	7H00 à 8H20	7H00 à 8H20	07H30 à 11H30	7H00 à 8H20	7H00 à 8H20
MIDI	11H30 à 13H20	11H30 à 13H20	12h00 à 13h30	11H30 à 13H20	11H30 à 13H20
MIDI SANS REPAS	11H30 à 12H30	11H30 à 12H30	11h30 à 12h30	11H30 à 12H30	11H30 à 12H30
SOIR	16H30 à 18H30	16H30 à 18H30	13h30 à 18h30	16H30 à 18H30	16H30 à 18H30

Les mercredis, les enfants sont accueillis en journée complète ; en demi-journée avec ou sans repas.

LES MODALITÉS D'ACCUEIL

LES ESPACES D'ACCUEIL

L'accueil de loisirs est composé de plusieurs espaces équipés d'un mobilier adapté.

À l'intérieur :

- Un hall d'accueil desservant le bureau de la direction ; le bloc sanitaire ; les quatre salles d'activités ; la cantine ; et la cour. Le lieu est convivial et chaleureux, c'est ici que l'on trouve les panneaux d'affichage dédié aux familles pour informer ou simplement exposer des réalisations.
- Un bureau de direction accessible pour des rendez-vous avec les familles ; des convocations avec les membres de l'équipe d'animation.
- Quatre salles d'activités pour l'accueil des enfants ; le stockage du matériel ; les rassemblements de groupes
 - Deux salles d'activités pour les 2½- 5 ans, salle jaune qui dispose de bloc sanitaire adapté et la salle verte qui possède de l'équipement nécessaire pour la sieste
 - Deux salles d'activités pour les 6-11 ans, salle rouge aménagé pour les activités manuelles et la salle bleu qui bénéficie d'un espace cuisine.
- Un bloc sanitaire composé de 6 WC et de 1 WC adapté pour les personnes en situation de handicap. Il y a 6 WC faciles d'accès pour les plus petits en salle jaune et 1 WC pour le personnel.



- Un restaurant scolaire qui a une capacité d'accueil de 92 personnes en simultané et où les repas sont adaptés selon les régimes (végétarien et sans porc).
- Un local cuisine aménagé frigo ; four ; micro-onde ; plonge ; lave-vaisselle et aux normes qui permet une bonne réception et conservation des denrées alimentaires pour un service de qualité.

À l'extérieur :

- Une cour qui présente un aménagement fonctionnel et équilibré. Elle est partiellement ombragée grâce à un îlot d'espace vert qui contribue au confort thermique et à l'agrément du site. Cet espace comprend des tables, des marquages au sol comme des jeux de marelle, ainsi qu'un grand préau. Une régie attenante au préau permet le rangement et la gestion des jeux de plein air comme les trottinettes.
- Mis à disposition par ECLA d'une salle multisports. La surface d'évolution est de 1202.50 m² de sol en synthétique.

LES MODALITÉS D'INSCRIPTIONS

Les inscriptions s'effectuent auprès du bureau de direction dans les heures d'ouverture de l'accueil de loisirs.

Pour les inscriptions, nous mettons en place des documents disponible sur notre site ainsi qu'un accès en ligne via le Portail famille.

PERIODE CONCERNEE	MODALITES D'INSCRIPTIONS *
Périscolaire	Permanence d'inscriptions, tous les jours Inscription entre le 1 ^{er} juin 2026 et le 17 juillet 2026 Annulation des repas, au plus tard le jeudi matin 09h00 pour la semaine suivante.
Vacances	Permanence d'inscriptions, tous les jours dans la période indiquée Inscription à partir de 03 semaines avant chaque période de vacances avec une priorité aux familles de Montmorot. Annulation des repas, au plus tard le jeudi matin 09h00 pour la semaine suivante.

* Vous retrouverez dans le règlement toutes les modalités d'inscriptions et d'annulations.



LA TARIFICATION

La tarification dépend de 03 facteurs avec différents taux d'effort, plancher et plafond fixé par la collectivité.

- Revenu mensuel via l'avis d'imposition
- Nombre d'enfant à charge
- Lieu de domiciliation
-

Taux d'effort

Familles domiciliées à Montmorot	1 enfant	2 enfants	3 enfants
Taux d'efforts	0,0670 %	0,0604 %	0,0538 %
Familles domiciliées à l'extérieur de Montmorot	1 enfant	2 enfants	3 enfants
Taux d'efforts	0,0813 %	0,0735%	0,0670 %

Ressources

Revenu fiscal de référence /12

Plancher et Plafond

Plancher : 801 € Montmorot et Extérieur

Plafond périscolaire : 2750 € Montmorot et 8500 € Extérieur

Plafond mercredi et extrascolaire : 8500 € Montmorot et Extérieur

Les séquences

Périscolaire lundi, mardi, jeudi et vendredi :

- Accueil le Matin = 1,5 H
- Accueil le soir = 1,5 H
- Accueil le Midi sans repas = 1H
- Accueil le midi avec repas = 0,75 H + repas
- Repas : 4.27 €

Mercredi et Vacances

- ½ journée : 4H
- ½ journée avec repas : 5H
- journée sans repas : 7H
- journée avec repas : 8H

Tarifs

Ressources x temps de séquence x taux d'effort

100



LES MODALITÉS DE RESTAURATION

Un service de restauration est prévu chaque journée scolaire, le mercredi et pendant les vacances. Les repas sont pris à l'accueil de loisirs où les enfants sont encadrés par l'équipe d'animation et les ATSEMS, hors mercredis et vacances. Les repas et piques niques sont fournis par le restaurant municipal de Lons-Le-Saunier.

- En cas d'allergie alimentaire nécessitant une attention particulière, nous demandons aux familles d'établir un document de Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) avec leur médecin.
- Nous organisons le service sous la forme d'un service à l'assiette encadré par l'équipe et où l'enfant se voit attribuer des responsabilités en fonction de son âge et de ses capacités.
- Nous pouvons proposer deux types de menus : avec viande / sans viande*, tout en respectant l'apport protéinique journalier.

* Si Léo Lagrange Animation accepte de préparer deux types de repas, elle ne répondra pas favorablement aux demandes de préparation des repas selon les rites prescrits par une confession. Nous veillerons à ce que les menus sans viande respectent le décret du 30 septembre 2011 relatif à la qualité nutritionnelle des repas servis dans le cadre de la restauration scolaire et qu'ils contiennent les apports protéiniques nécessaires.

LES JOURNÉES TYPES

Tout au long de la journée, les enfants sont sous la responsabilité de l'équipe d'animation qui veille à leur rythme et leur sécurité. Les rituels quotidiens, s'ils sont établis avec sens et régularité, apportent un cadre rassurant, structurent les journées et facilitent la vie en collectivité. Ils favorisent également des moments d'écoute, de repérage et de reconnaissance pour chaque enfant au sein du groupe.

LES LUNDIS, MARDIS, JEUDIS ET VENDREDIS

-- L'accueil du matin, pour un réveil en douceur --

L'accueil du matin, premier contact de la journée, est **un espace de transition entre la vie de famille et la journée à l'école**. L'équipe d'animation est attentive à personnaliser l'arrivée de chaque enfant et de chaque famille afin de faciliter l'instant de la séparation. Pour ce faire, il existe un espace d'accueil chaleureux et rassurant, propice aux échanges.

Horaires	Organisations clés
7H00 – 08H20	Espace spécifique pour le matin, arrivées échelonnées, jeux calmes



-- La pause méridienne, un temps de partage --

La pause méridienne repose sur **trois temps clés : les activités, le repas et enfin les transitions**.

- Les activités sont encadrées ou vécues en autonomie, en extérieur ou en intérieur, et des espaces calmes sont proposés : coin papote, lecture, salle de détente.
- L'équipe d'animation veille à ce que le repas se déroule dans un climat serein pour marquer une véritable pause dans la journée des enfants, et pour prendre soin de leur santé à travers leur alimentation.
- Enfin, les temps de transition sont pensés pour rassurer les enfants, pour leur permettre de passer de leur posture « d'élèves » à celle « d'enfants », et inversement, et pour organiser les flux dans les différents espaces.

Horaires	Organisations clés
[11H30-13H30]	1 ^{er} service de 11h40 à 12h30 (maternelle et un groupe de grand) Second service de 12h30 à 13h20 (4 groupes de grands) Les activités sont réalisées avant ou après le service selon les groupes d'enfant.

-- L'accueil du soir, un lieu d'expérimentation --

L'accueil du soir est un lieu d'expérimentation où **les enfants intègrent de nouveaux mécanismes de pensée, de réflexion et de compréhension** tout en se libérant des tensions accumulées durant la journée. L'équipe d'animation est attentive à ce que les enfants puissent, selon leur rythme et leurs besoins, développer des compétences sociales à travers le jeu. L'accueil de loisirs périscolaire peut proposer aux enfants de plus de 6 ans un espace au travail personnel les lundis et jeudis de 17h00 à 17h40.

Horaires	Organisations clés
16H30-17H15 17h00-17H40 17H00-18H30	Goûter, Présentation des activités libres ou encadrées, accompagnement à l'aide au devoir Horaires d'arrivée des familles et transmission des informations, etc.



LES MERCREDIS

-- C'est en jouant qu'on apprend ! --

Le temps périscolaire du mercredi s'inscrit dans la continuité pédagogique de la semaine. L'équipe d'animation organise **des activités variées, ludiques, adaptées** et inscrites dans un processus de continuité éducative.

HORAIRES	PROGRAMME	ACTIVITES
7h30 - 9h	Arrivées échelonnées et accueil des familles	Temps calme ; rituels autour des émotions ; etc.
9h - 9h30	Programme de la journée	Construction du planning ; création des groupes ; etc.
9h30 - 11h30	Ateliers d'expérimentation Activités sportives et jeux collectifs	Ateliers : bricolage ; construction ; manipulation ; sciences ; découvertes ; etc.
11h30 - 12h	Temps libre	Échanges enfants - animateurs ; jeux libres ; etc.
12h - 13h00	Repas	Petits jeux de coopération ; etc.
13h00 - 14h	Temps calme	Sieste pour les petits ; bulles de lecture et rangements pour les grands ; etc.
14h - 16h	Ateliers d'expérimentation Activités sportives et jeux collectifs	Ateliers : bricolage ; construction ; manipulation ; sciences ; découvertes ; etc.
16h15 - 17h	Goûter	En commun dans la cour si possible
16h30 - 18h30	Ateliers courts	Activités de coopération ; détente ; dessin ; etc.
17h00 - 18h30	Départs échelonnés et accueil des familles	Jeux libres ; etc.



LE CADRE DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉQUIPE

L'équipe éducative est constituée d'un directeur, d'une directrice adjointe et de 6 animatrices. Toutes et tous, participent à l'accueil des mineurs. La liste des membres de l'équipe est disponible sous forme de mots fléchés à la porte d'entrée.

L'équipe est garante de la sécurité morale, physique et affective des enfants accueillis au périscolaire. Chaque fonction bénéficie d'une fiche emploi lui permettant de connaître et d'appliquer son cadre d'intervention.

La direction de l'accueil de loisirs encadre et accompagne l'équipe d'animation : elle est garante du cadre légal, de la posture professionnelle et de la démarche d'appropriation du PEDT et des objectifs de la commune. Elle encadre et coordonne la rédaction du projet pédagogique et du projet d'animation, de la démarche d'évaluation, de la préparation des activités, de l'accueil des familles.

Il est en effet important que l'équipe d'animation contribue activement à l'écriture du projet pédagogique et de sa concrétisation à travers le projet d'animation et les activités. Ces dernières répondent aux besoins spécifiques des enfants (âges, intérêts, niveau d'autonomie, etc...)

L'équipe d'animation bénéficie :

- Un plan de formation générale reposant sur le plan de développement des compétences (formations diplômantes, parcours métiers)
- De formations avec le pôle engagement.
- D'un kit de la posture éducative pour travailler en équipe les questions de postures professionnelles (cf. partie annexes et ressources).
- Des réseaux professionnels locaux et nationaux (cf. partie annexes et ressources).
- D'une boîte à outils avec de nombreuses ressources pédagogiques (cf. partie annexes et ressources) qui s'inscrivent dans une démarche globale d'éducation à la citoyenneté.

Les réunions de l'équipe d'animation sont organisées de la manière suivante :

Lundi matin de 10h15 à 11h00 : réunion des mercredis

Mardi matin de 09h30 à 11h00 : réunion périscolaire



PARTIE 4

LES RELATIONS EXTERNES

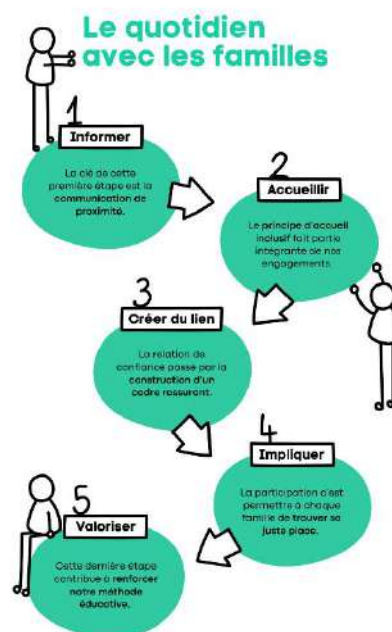


LE QUOTIDIEN AVEC LES FAMILLES

Accueillir l'enfant, c'est aussi **accueillir sa famille qui constitue un acteur essentiel** dans le bon fonctionnement de l'accueil de loisirs périscolaire. La continuité éducative entre l'environnement familial de l'enfant et l'accueil périscolaire passe par **la construction d'une relation de confiance** entre les professionnels et les parents.

Ainsi, chaque parent peut, sur la base du volontariat, trouver sa place dans le fonctionnement de la structure et s'investir selon ses aptitudes, ses intérêts et ses disponibilités.

L'équipe de l'accueil de loisirs organise les 5 étapes du quotidien avec les familles à travers :



- Une **communication de proximité** qui passe par la mise en place de différents outils :
 - Transmission orale et écrite : échanges au moment de l'accueil du matin et du soir, apporter des repères (un animateur référent est à l'écoute des parents à l'accueil du soir), etc.
 - Affichage : espace d'affichage dédié, installation d'un tableau dans le hall de l'accueil.
 - Outils numériques : site internet, application mobile Léo Lagrange Kidizz, portail famille, envoi de mails, etc.
 - Transmission des informations relatives à la vie de l'accueil de loisirs : menus de la semaine, programmes d'activités, invitations, journées type, infos pratiques, fiches d'inscriptions, etc.
- **L'aménagement de l'espace** : Les enfants sont invités par l'équipe d'animation à repérer, réorganiser et aménager les différents espaces de leur accueil de loisirs afin de mieux se les approprier, mais aussi de pouvoir évoluer en autonomie dans un environnement familial et rassurant. Cet aménagement intègre des espaces d'information pour les familles et les enfants, des espaces de valorisation des activités et des projets vécus par les enfants.
- **Le processus de coéducation** : l'équipe organise des temps spécifiques pour dialoguer avec les familles : accueil du soir, moments conviviaux 2 semaines par années et aussi lors de spectacle des enfants de fin d'année.
- **La disponibilité de l'équipe** pour rassurer les familles et encourager leur présence dans la vie de la structure, tout en valorisant leur participation. Les relations sont fondées sur l'écoute, le respect mutuel et le refus de toute forme de discrimination ou d'exclusion.



LE LIEN AVEC LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE

L'enfant vit des temps multiples au cours de sa journée : temps scolaire, temps périscolaire, vie familiale et activités associatives ou extra-scolaires. Chacun de ces temps est animé par des acteurs éducatifs différents, avec des attentes et des objectifs spécifiques. Conscient de cette pluralité, l'accueil de loisirs inscrit son action dans une logique de continuité et de complémentarité éducative.

En partageant nos observations et en articulant nos projets pédagogiques, nous contribuons ensemble à construire un parcours éducatif cohérent et respectueux du rythme et des besoins de chaque enfant.

Pour cela, des temps de concertation sont organisés régulièrement avec :

- **Les équipes enseignantes** : participation au conseil d'école et échanges réguliers sur le suivi des enfants.
- **Les personnels de la ville** : une réunion de pré-rentree et des échanges réguliers sur le suivi des enfants et l'organisation générale.

Ces temps de concertation permettent de mettre en place un process commun afin que chaque étape de la collaboration soit décrite précisément :

- Participation partagée entre le directeur et son adjointe aux différents conseils d'école, une fois par trimestre dans les écoles.
- Prendre le temps d'échanger avec les professeurs lors du retour des enfants
- Expliquer l'organisation aux ATSEM sur le temps méridien (Déplacement, gestion des repas, passage aux toilettes et retour à l'école pour la sieste)

La cohérence entre ces différents temps est essentielle pour assurer l'épanouissement de l'enfant. Cela implique notamment un dialogue régulier entre les équipes d'animation, les enseignants, les partenaires locaux, etc.

Pour cela, les temps de transition sont assurés de la manière suivante :

Entre les différents temps du périscolaire

Entre le temps du matin et celui du midi	Entre le temps du midi et celui du soir	Entre le début et la fin de la semaine
Mettre en place un tableau de présentation des activités du midi pour préparer les enfants au déroulement de leur journée	Préparation du goûter et des espaces	Afficher les programmes en début de semaine avec le nom des intervenants, les activités, les jeux, etc
Permettre aux enfants de choisir leur activité par le biais d'étiquette nominative.	Mettre en valeur les productions des enfants en décorant le hall de l'accueil de loisirs	Afficher les menus et la fiche de sortie.



Avec les enseignants

Équipe d'animation et enseignants se croisent plusieurs fois par jour : quand les animateurs et animatrices viennent chercher les enfants dans les classes (par exemple pour les plus petits), quand les enfants sont amenés dans la cour et/ou ensuite accompagnés directement en classe ou, parfois, quand les enseignants vont chercher les enfants à la fin du service.

Ce sont **des moments de « transfert de responsabilités »** qui favorisent la transmission du climat scolaire et périscolaire et des éventuelles problématiques individuelles.

Des exemples d'actions :

- Créer des projets communs, par exemple autour d'un jardin partagé ou du vélo
- Relayer les activités mises en place par l'école
- Participer aux conseils d'écoles

Avec les agents de la collectivité

Au quotidien, les temps de transition entre périscolaire, les ATSEM et les AER, demandent aux équipes d'animation une attention particulière. Elle passe par des temps de transition institués « Quand les équipes échangent, elles travaillent, mais ne papotent pas ! »

Des exemples d'actions :

- Présenter aux ATSEM l'organisation et les modifications mis en place à chaque rentrée
- Accompagner si besoin les ATSEM sur la gestion des repas
- Accompagner si besoin les ATSEM sur le passage aux toilettes



LE CADRE LÉGAL

Les accueils périscolaires du matin, midi, du soir et du mercredi] sont déclarés au Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et des Sports de Paris (SDJES 75). A ce titre, ils doivent être en conformité avec la réglementation et peuvent être l'objet de visites ou d'inspections.

Cette relation est régie par le Code de l'action sociale et des familles (CAFS) constituant la colonne vertébrale des ACM.

Les accueils de loisirs accueillant des enfants de moins de 6 ans sont soumis à l'autorisation préalable du préfet via l'avis du service de PMI. Cet avis porte sur l'adaptation des locaux et des modalités d'organisation et de fonctionnement de l'accueil aux besoins et rythmes de vie des enfants de moins de 6 ans. La déclaration de l'accueil de loisirs permet de travailler en lien étroit avec la CAF et de bénéficier de prestations et de financements à destination des accueils de loisirs.

Chaque direction dispose du « spécial directeur et directrice en ACM » de la JPA pour l'accompagner dans le respect du cadre réglementaire. L'association Léo Lagrange Animation fournit également des process et des procédures pour guider les équipes autour de sujets précis :

- Relations avec les familles
- Relations au sein des équipes
- Relations avec les institutions et les collectivités
- Gestion des situations d'urgence ou exceptionnelles
- Documents de gestion quotidiens et cadre légal

FOCUS

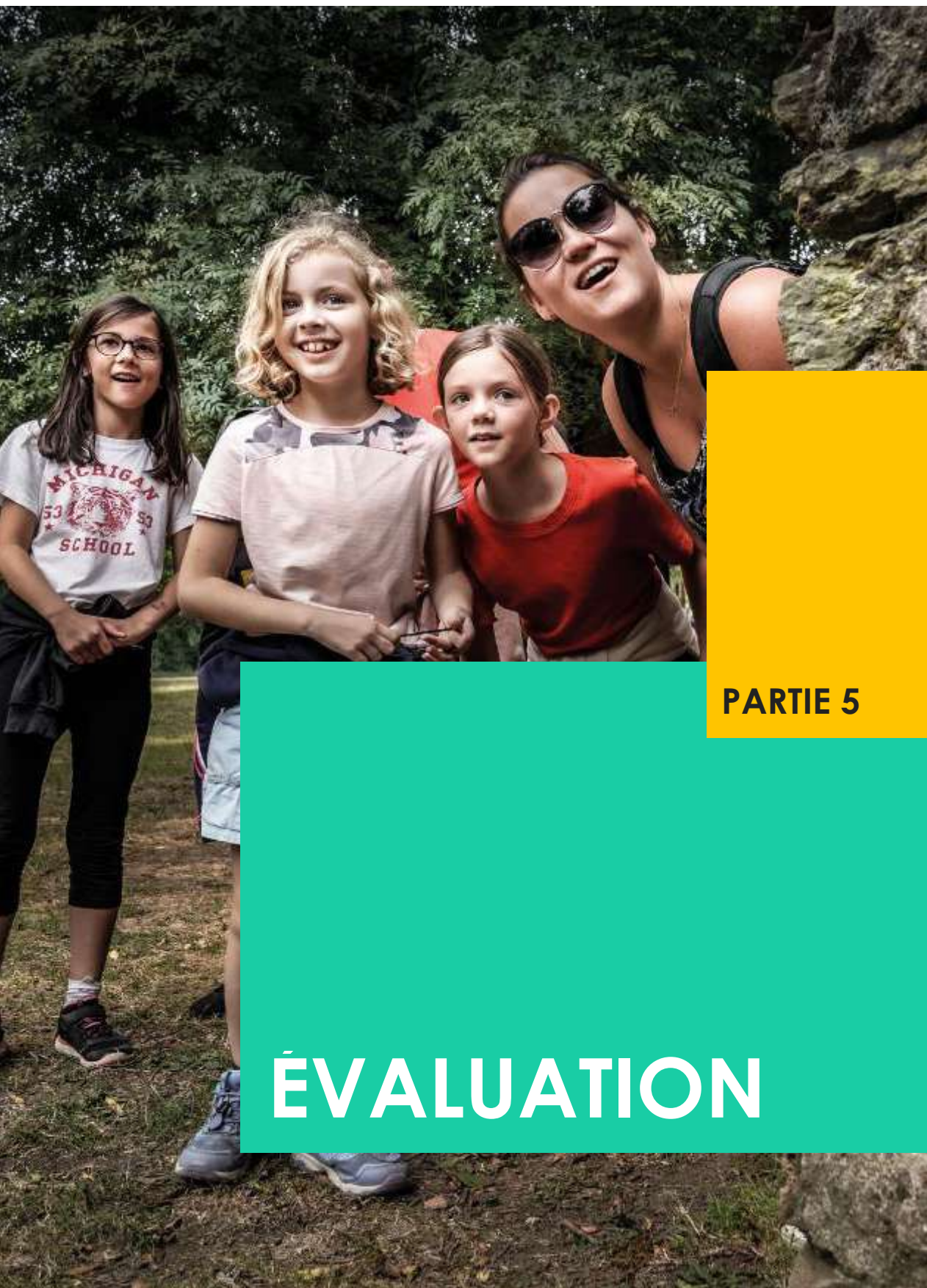
ACTIVITÉS SPORTIVES À VOCATION RÉCRÉATIVE

Les activités sportives ayant une vocation récréative, ludique et de découvertes proposées par l'accueil de loisirs périscolaire sont conçues dans le **respect du développement de l'enfant, de ses capacités et de ses envies**. Elles permettent de favoriser la motricité, la coopération, le respect des règles et des autres.

Ces activités se déroulent dans des **espaces adaptés et sécurisés** (salle de motricité, gymnase, cour de récréation, espaces extérieurs aménagés), sous la responsabilité de l'équipe d'animation. L'accent est mis sur le plaisir de bouger et l'apprentissage du collectif à travers le jeu. Enfin, **une attention particulière est portée à l'inclusion de tous les enfants**, quels que soient leurs besoins ou éventuelles limitations physiques.

En cas de mise en place d'activité physique et sportive codifiée à vocation d'apprentissage ou de perfectionnement, cette activité doit être encadrée par une personne détenant un des diplômes issus de l'annexe II-1 du code du sport. Les conditions matérielles (équipements, matériels pédagogiques) et de sécurité (effectifs adaptés, respect des normes d'encadrement, vérification des installations) sont systématiquement prises en compte.

Les activités se déroulant en milieu spécifique (ex : une initiation kayak un mercredi après-midi - Art R.212-7 du code du sport), sont obligatoirement encadrées par une personne possédant les diplômes nécessaires à la mise en place de cette pratique. Elle ne peut être dispensée autrement, même de manière récréative.



PARTIE 5

ÉVALUATION



L'EVALUATION ? INDISPENSABLE !

L'évaluation, en tant que **démarche participative, de valorisation et d'amélioration continue**, est au cœur de la démarche de l'accueil de loisirs périscolaire.

Sans prétendre à l'exhaustivité ni à la rigueur scientifique, elle consiste à **analyser un projet de manière critique et méthodique** pour vérifier s'il atteint ses objectifs, s'il est utile, efficace, et s'il peut être amélioré.

Si elle met en lumière les changements produits et la qualité de la mise en œuvre d'un projet, elle mesure aussi les écarts entre l'initiative originelle et le résultat. Elle en tire les enseignements utiles. **C'est un outil stratégique d'amélioration**, différent du contrôle ou du rapport administratif ou du bilan d'ordre quantitatif (retour descriptif), tous nécessaires pour autant.

L'évaluation est une méthode structurée dont elle construit les indicateurs simples, réalistes, exploitables, adaptés au contexte, en partenariats (y compris avec les financeurs), avant la mise en œuvre du projet. Cela renforce la clarté de l'action et contribue à la confiance mutuelle. Chaque objectif est évalué et si nécessaire, nous formulons des objectifs de développement, de réajustement pour des actions précises.

Concrètement l'évaluation est constituée d'une démarche pour évaluer les objectifs opérationnels à travers le projet d'animation, ainsi que de différents éléments de bilan exposés ci-dessous pour qualifier le fonctionnement de la structure avec les différentes parties prenantes :

AVEC L'EQUIPE D'ANIMATION

Afin d'encourager la dynamique de groupe et renforcer la montée en compétences, les équipes participent et animent la démarche d'évaluation de l'accueil de loisirs périscolaire. En outre, elles évaluent leur fonctionnement et la pertinence de leur organisation :

- Des outils de réflexion : réunions de régulation, débriefings réguliers, réunions d'ajustement, etc.
- Un suivi des réunions : compte rendu ou suites à donner, quels sont les sujets récurrents, etc.

AVEC LES PARTENAIRES

Les différents partenaires de l'accueil de loisirs périscolaire reçoivent régulièrement des bilans d'activités qui permettent d'évaluer, de dresser un constat et de rendre compte des actions menées pour une période donnée :

- Comptes rendus et tableaux de suivi d'actions : comité de pilotage
- Évaluations croisées : projets communs, co-animation, etc.



AVEC LES ENFANTS

Tout au long de l'année, les enfants pourront évaluer leurs temps de loisirs grâce à différentes méthodes pédagogiques, telles que :

- Des temps d'échanges réguliers et des petits jeux de restitution entre les enfants et l'équipe d'animation :
- La mise en place d'un carnet de bord collectif tenu par les enfants pour garder une trace des animations. Il pourra contenir photos, dessins, schémas, textes, etc.
- Des évaluations de fin de cycle pour une activité ou un parcours : Est ce que les enfants ont apprécié de participer à ce parcours ou cette activité ? Est ce qu'ils sont à l'aise dans le groupe ? Est ce qu'ils ont pris facilement la parole ? Est ce qu'ils parlent de ce parcours ou de cette activité en famille ? Est-ce qu'ils souhaitent poursuivre cette activité ? Etc.

AVEC LES FAMILLES

Tout au long de l'année, les familles pourront participer à l'évaluation de l'accueil périscolaire grâce à différentes méthodes, telles que :

- L'enquête annuelle de satisfaction des familles qui porte sur les moyens de communication, les modalités d'inscriptions, les horaires d'accueil, l'aménagement des locaux, la disponibilité des équipes, la qualité et diversité des activités, les objectifs éducatifs, etc.
- Des moments d'échanges formels et informels : cafés parents, affichage
- Des questionnaires "flash" lié à une activité ou un parcours spécifique : Avez-vous pris connaissance du programme ? Connaissez-vous le contenu ? Est-ce que vos enfants vous parlent de l'activité/parcours ? Echangez-vous avec l'équipe d'animation concernant cette activité spécifique ? A quoi sert cette activité selon vous ?



RESSOURCES



LES FONDAMENTAUX

- Le **projet éducatif de la Fédération** ainsi que le Manifeste « Nous demain ! » sont disponibles sur <https://www.leolagrange.org/>.
- Le **projet éducatif de la Ville** de Montmorot est disponible sur : <https://www.enfance-jeunesse-montmorot.org>
- La **boîte à outils Léo** pour les professionnels enfance est disponible sur : <https://www.leolagrange.pro/la-boite-a-outils-enfance-2025/>)

DES RESEAUX LOCAUX ET NATIONAUX

Léo Lagrange Animation propose **un réseau national et des réseaux régionaux**, véritables laboratoires d'idées et d'innovations, qui ont pour vocation de :

- Mettre la pédagogie au cœur des pratiques professionnelles en participant à la construction et à la diffusion de supports pédagogiques
- Favoriser l'échange de pratiques
- Renforcer le sentiment d'appartenance
- Créer un maillage actif et dynamique
- Relayer les informations auprès des équipes
- Recenser les besoins et attentes des professionnels

En outre une convention professionnelle, espace de réflexion et d'échanges de pratiques, est organisée annuellement et ouverte aux équipes de l'accueil de loisirs périscolaire.

LE KIT DE LA POSTURE EDUCATIVE



La qualité des relations tissées entre les enfants, les familles et l'ensemble des acteurs éducatifs est un principe fort pour l'accueil de loisirs. Cet engagement s'appuie sur une posture professionnelle adaptée qui repose sur le triptyque suivant :

- Des valeurs éthiques : le cadre de référence personnel
- Des savoir-être : les attitudes acquises par l'observation des pairs
- Des savoir-faire : les compétences acquises par le biais de la formation

Le Kit de la posture éducative présente 4 grands chapitres :

- Les fondamentaux de notre projet éducatif
- La lutte contre toutes les formes de discrimination
- L'accompagnement éducatif conscient et bien traitant
- Les engagements responsables et les cadres réglementaires

C'est **un outil de management** qui propose des fiches d'activités et des supports de jeux éducatifs avec lesquels la direction accompagne son équipe d'animation sur différents sujets tels que la posture à adopter face à une situation concrète, la maîtrise des fondamentaux ou bien encore sur la capacité à résoudre un problème.